

L'ECO GESTE DU MOIS PAR NOTRE CONSEILLER INFO-ENERGIE

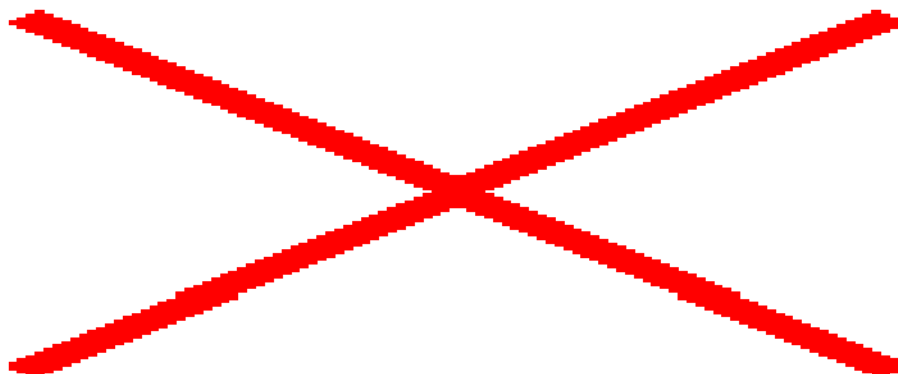
Éco-geste Octobre 2012



L'AUDIOVISUEL

Les premières chaleurs de l'été peuvent se ressentir dans un logement et être désagréables. Sachez que vos appareils audiovisuels sont une source de chaleur que vous pouvez gérer pour gagner en confort en diminuant vos consommations. Le poste audiovisuel représente en moyenne 12% de l'électricité spécifique.

Qu'est ce qui consomme entre 300 et 500 kWh par année sans rien produire ? Les veilles ! Si on ne fait rien, elles représentent 40% de la consommation globale du matériel audiovisuel.



En y prenant pas garde, la télévision, l'ordinateurs, la box et autres appareils risquent de consommer davantage « éteints » qu'allumés. Il est difficile de réduire la consommation de certains appareils en veille (système d'alarme, radio-réveil, table à induction...), mais pour tous les autres, il est toujours possible d'éteindre les appareils non pas avec la seule télécommande, mais à l'aide du bouton "marche/arrêt", ou encore de les relier à une multiprise avec interrupteur. Il est même possible de prévoir des interrupteurs radio dédiés à certaines prises électriques : c'est un simple interrupteur mural qui permet de couper tous les appareils multimédia par exemple (télé, magnétoscope, lecteur DVD, Hi-Fi, décodeur...) en sortant de la pièce.

Quelques autres point de vigilance : *Ne laissez pas les chargeurs branchés* (téléphone et ordinateur portable) quand ils ne sont pas en fonctionnement car ils continuent de consommer de l'énergie même si l'appareil n'est pas connecté à eux. De même, certaines technologies de batteries supportent mal d'être encore branchées une fois rechargées. Débranchez les chargeurs dès que les appareils sont rechargés. C'est une économie d'énergie et la garantie d'une plus grande durée de vie pour votre équipement.

Éteindre la télévision quand personne ne la regarde. Si vous ne regardez pas la télé, éteignez-la complètement, en appuyant sur son interrupteur. La veille d'un téléviseur que l'on n'éteint qu'avec la télécommande représente entre 70 et 195 kWh/an. Elle représente également un risque de surchauffe voire d'implosion du matériel si celui-ci n'est jamais éteint. Régler l'ordinateur pour qu'il

consomme moins d'énergie. *Réglez votre ordinateur afin qu'il se mette en veille* le plus rapidement possible quand vous ne l'utilisez pas. Choisissez un fond noir pour votre écran de veille. Si vous quittez votre poste de travail pour plusieurs minutes, éteignez l'écran. Et éteignez votre ordinateur dès que vous ne l'utilisez plus. Vous allongerez en plus la durée de vie de votre disque dur (il ne se détériore pas si vous l'allumez plusieurs fois par jour). Au moment de l'*achat d'une nouvelle TV*, vous pouvez vérifier la puissance de l'équipement. L'arrivée des nouvelles technologies d'écrans plats nous réserve le meilleur comme le pire en matière de consommation d'énergie. Dans un tel contexte un choix de puissance inférieur à 80W semble un bon compromis. Il en est de même pour tous les autres appareils que vous choisissez.